



Appel de l'Intersyndicale second degré de l'Académie d'Aix Marseille

Marseille, le 11/01/2010

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et à l'école publique en particulier.

Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'Etat depuis 2007 (45000 dans l'éducation nationale) Dans le second degré, dans notre académie, ce sont 345 nouveaux emplois qui sont menacés à la rentrée prochaine.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

L'éducation nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, est de nouveau dans la mire du gouvernement notamment par les mesures annoncées par le Ministre Luc Châtel sur la réforme du lycée et la gestion des établissements publics locaux d'enseignement (collèges et lycées). Il ne s'agit pas moins de renforcer le pouvoir du chef d'établissement au détriment d'une gestion démocratique et paritaire des établissements, de remettre en cause le caractère national des programmes avec la gestion locale d'un tiers des heures d'enseignement, de remettre en cause l'enseignement technologique partie intégrante d'un lycée démocratique.

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de l'école publique n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens à l'école de répondre aux besoins de formation sur tout le territoire ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives et notamment d'imposer le retrait des projets Châtel (dite réforme des lycées) sur les collèges et lycées, l'ouverture de négociations pour un lycée de la réussite pour tous;
- de revenir sur les suppressions de postes au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;

Sur ces revendications, l'intersyndicale appelle les personnels

à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier dans le cadre d'heures syndicales d'information, d'assemblées générales par établissement, par bassin de formation pour construire la mobilisation unitaire en vue de la grève du 21 janvier 2010;

à investir le débat avec tous les collègues notamment dans le cadre des demi-journées banalisées organisées par le Ministère, en refusant de discuter des conditions d'application des réformes, mais en imposant un débat sur le fond, sur l'avenir du service public d'éducation et des personnels qui le font vivre;

à organiser des débats publics locaux avec les parents, les lycéens, les élus locaux, les journalistes;

à faire massivement grève le 21 et à participer aux manifestations (Rdv pour les Bouches du Rhône à 10H30 devant l'inspection académique à Marseille),

à se réunir dès le 22 dans les établissements pour débattre des suites de l'action.